

Message N° 2024/60 du Conseil communal au Conseil général
du 8 octobre 2024

Rapport de gestion 2023 de la Coopérative d'habitation La Neyruzienne

1. Introduction

Par décision de l'Assemblée communale du 22 novembre 1989, la Commune de Neyruz FR a octroyé un droit de superficie de 66 ans à la Coopérative d'habitation La Neyruzienne, d'une valeur au bilan au 31 décembre 2023 de CHF 381'000.00.

Le Conseil d'Administration de cette coopérative se compose comme suit :

- Président : M. Guy Rossier
- Vice-présidente : Mme Lara Belotti Macumi
- Représentante des locataires : Mme Anne-Marie Peiry
- Représentants de la Commune : M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic
Mme Maryline Dafflon
M. Jean-Noël Gendre
- Secrétaire : M. Olivier Telley

La Coopérative d'habitation La Neyruzienne a remis ses comptes de l'année 2023 au Conseil communal. Ceux-ci présentent au 31 décembre 2023 :

- Un bénéfice net de CHF 62'377.30 alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 102'160.00 (perte CHF 412'769.90 en 2022)

Cette différence s'explique par des dépenses importantes sur les comptes ci-dessous, **non prévues au budget 2023**.

- 4200 ECAB : 5'610.35 (budget 4'600.00)
- 4300 Entretien des bâtiments : 44'740.65 (budget 25'000.00)
- 4301 Entretien jardinage : 4'249.85 (budget 2'000.00)
- 4310 Assainissement des bâtiments : 42'387.50 (budget 0.00)
- 4311 Remplacement cuisine: 23'420.75 (budget 0.00)

- Un report de bénéfice de CHF 134'746.94 (CHF 547'516.84 en 2022)
- Un total d'actif mobilisé de CHF 2'104'632.94 (CHF 1'838'436.74 en 2022),
- Une valeur d'assurance totale de CHF 10'616'400.00 divisée en :
 - Valeur assurance bâtiments (ECAB) CHF 10'125'200.00
 - Valeur assurance privée (La Mobilière) CHF 491'200.00.

La Coopérative La Neyruzienne n'établit pas de rapport de gestion spécifiquement. Le rapport de gestion 2023 est intégré dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 13 juin 2024 qui vous est soumis pour information avec les comptes de l'année 2023.

2. Conclusion

Le Conseil communal invite le Conseil général à prendre acte des informations ci-dessus, des comptes 2023 et du PV du 13 juin 2024 de la Coopérative La Neyruzienne.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 9 septembre 2024

Le Conseil communal